

**DÉLIBÉRATION N° 217 DU SYNDICAT MIXTE
"SEVERAC CARREFOUR AVEYRON"**

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H20

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 20, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « SEVERAC CARREFOUR AVEYRON » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, M. Damien LAURAIN, Mme Mélanie BRUNET, M. Evelyne ESTRISPEAU

Etaient absents et représentés :

- Mme Christiane MARTIN a donné pouvoir à Mme Evelyne ESTRISPEAU

Objet : Compte Financier Unique 2025 du Budget Primitif

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Vu la synthèse du Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	A	15 000,00	10 400,00	25 400,00
	Recettes réalisées	B	14 494,00	11 818,25	26 312,25
Dépenses	Autorisation budgétaire	C	299 706,21	26 872,70	326 578,91
	Dépenses réalisées	D	150 000,00	18 951,34	168 951,34
Différence e	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E=B-D	-135 506,00	-7 133,09	-142 639,09
Résultats an	Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	714 594,14	16 472,70	731 066,84
Solde ou rés	Excédent / Déficit	E+F	579 088,14	9 339,61	588 427,75

Considérant que Monsieur le Président est sorti de la salle au moment du vote et n'a donc pas pris part au vote,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 ci-annexé.

Le Vice-Président du Syndicat Mixte



M. Jean-Luc CALMELLY

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 9**
- **Nombre de membres présents : 7**
- **Nombre de suffrages exprimés : 7**